

Consultation publique écrite dans le cadre d'une modification au schéma d'aménagement révisé

Mont-Laurier, le 2 juin 2021 – Dans le cadre du 21^e projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé, la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) organise une consultation publique écrite. Cette consultation se déroulera du 9 au 25 juin 2021 et permettra aux personnes intéressées de soumettre leurs commentaires sur la modification du schéma.

Le 21^e projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé concerne la modification des limites du périmètre urbain de la municipalité de Nominuingue, afin d'inclure le quadrilatère formé par le chemin du Tour-du-Lac et les rues Saint-Ignace, des Merisiers et Saint-Charles-Borromée. Cette modification a également pour effet la modification des limites des affectations *Urbaine centrale* et *Rurale*.

Consultation écrite

En raison de la situation entourant la pandémie de la COVID-19, la MRCAL, en vertu de l'arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, opte pour une consultation écrite. Les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires pourront le faire du 9 au 25 juin 2021 par courriel à amenagement@mrc-antoine-labelle.qc.ca ou par lettre adressée au service de l'aménagement du territoire à l'adresse suivante : 425, rue du Pont, Mont-Laurier (Québec) J9L 2R6.

Le projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé peut être consulté auprès du secrétariat de chacune des municipalités du territoire aux heures d'ouverture des bureaux, ainsi qu'au bureau administratif de la MRCAL sur rendez-vous seulement. Pour prendre rendez-vous, téléphonez au 819 623-3485, poste 206.

– 30 –

Source : Billie Piché
Coordonnatrice aux communications
819-623-3485 poste 123
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca